

JOURNAL COMMUNAL N°3

LE MOT DU MAIRE

L'ÉTAT CIVIL

INFOS PRATIQUES

POINT SUR LES TRAVAUX

EXPLICATIONS SUR L'EAU

QUELQUES RECOMMANDATIONS

RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS ET
MANIFESTATIONS

LA VIE SCOLAIRE

LE CLUB CYCLO

UN PEU D'HISTOIRE

HISTOIRES DE RIRE UN PEU

LES MOTS CROISÉS

L'AGENDA

INFOS UTILES



VITRAC & MONTANE

AVRIL 2013

Le mot du Maire



En ce début de printemps, j'ai le plaisir de vous adresser le traditionnel bulletin d'information.

2012 a été marquée par une activité intense en matière de travaux d'investissement.

Comme vous avez sans doute pu le constater, un certain nombre de chantiers de toutes natures se sont succédés un peu partout sur le territoire de la commune tout au long de l'année.

C'est ainsi que près de 137 105 € ont été engagés pour le développement de la Commune et l'amélioration de la qualité de vie à Vitrac.

Soyez assurés qu'en 2013, malgré une conjoncture peu favorable, nous poursuivrons notre effort pour maintenir ce niveau d'investissement et initier de nouveaux projets dont vous trouverez tous les détails à l'intérieur de ce journal.

Bernard Malaurie

Etat civil

Décès

Madame CHABRIERE Aimée (née LACROIX), le 7 octobre 2012

Monsieur CHEZE Jean-Marcel, le 10 octobre 2012

Monsieur LABAS Marcel, le 26 novembre 2012

Monsieur MONTEIL Noël, le 24 février 2013

La municipalité adresse ses condoléances aux familles.



Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

Cette opération est maintenant permanente et permet aux personnes partant pour quelques jours de se signaler auprès de la brigade de Gendarmerie dont elles dépendent. Elles communiquent les coordonnées auxquelles elles peuvent être joignables pendant leur absence ou celles de la personne à prévenir en cas de problème.

Concernant la protection de votre maison

- Lors de toute absence de votre domicile, même de courte durée, penser à verrouiller les portes et fermer les volets, le garage et le portail.
- Ne pas laisser les clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.
- Ne montrer aucun signe d'absence (s'équiper d'une boîte aux lettres normalisée et ne pas la laisser déborder – faire garder l'intégralité du courrier par le facteur ou le faire réexpédier sur son lieu de séjour).
- Investir dans un système de verrouillage performant et (ou) un système de télésurveillance relié à un centre d'appel 7j/7 et 24h/24.

Concernant la vigilance

- Entretenir de bonnes relations avec son voisinage. Communiquer avec ses voisins, les informer de ses absences.
- Adopter une « vigilance citoyenne ».
- Informer immédiatement la gendarmerie de tout mouvement considéré comme anormal dans le quartier (en composant le 17).
- Penser à relever les immatriculations des véhicules qui paraissent suspects.
- Ne pas laisser d'objets de valeur à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portable,...)



BRIGADE DE GENDARMERIE

47 Rue Eugène Combes

19800 CORREZE

Tél : 05 55 21 30 02 – Fax : 05 55 21 32 14

RECENSEMENT MILITAIRE



Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet :

<http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Pour toutes questions, vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial

87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : 05 55 12 69 92

Email : csn-lim.sga@defense.gouv.fr

Ou consulter le site internet : <http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

Nid de frelon asiatique

Les nids du frelon asiatique sont le plus souvent très aériens, situés dans les arbres, d'où la difficulté pour les détruire. Ils sont constitués de particules de bois et d'écorces enduites de salive.

La taille du nid peut atteindre 1 m de hauteur et 80 cm de diamètre !

Les ouvrières meurent à la suite des premiers froids. Les femelles survivantes, appelées reines ou fondatrices, quittent le nid pour aller hiverner à l'abri. Au printemps suivant, ces fondatrices se réactivent et entreprennent la construction d'un nouveau nid.

La destruction des nids ne doit pas être systématique. Un nid n'est jamais recolonisé d'une année sur l'autre. Par conséquent, la destruction d'un nid repéré suite aux premières gelées et souvent dans un arbre après que les feuilles soient tombées, ne présente aucun intérêt.

Avant toute intervention, il faut savoir que la destruction d'un nid varie entre 85 € et 200 € selon ses caractéristiques et son accessibilité.

**SI VOUS LOCALISEZ UN NID,
INFORMEZ VOTRE MAIRIE.**

**CES INFORMATIONS CONTRIBUERONT
À MIEUX CONNAÎTRE LE FRELON AFIN
D'ENVISAGER UNE LUTTE ADAPTÉE.**

Evolution du frelon asiatique en Corrèze depuis 2008

RENSEIGNEMENTS

■ **Groupeement corrézien de Défense Sanitaire :**
gds19@reseau.gds.com - Tél: 05 55 20 89 35

■ **Association L'Abeille Corrèzienne :**
abeille.correzienn@sfr.fr

■ **Cédric Bach :**
cbach@cg19.fr - Tél: 05 55 93 78 22

■ **www.correze.fr**

**LUTTER CONTRE
LE
FRELON
ASIATIQUE**

**UNE REINE
FONDATRICE PIÉGÉE,
UN NID EN MOINS !**

l'environnement au quotidien
www.correze.fr

CORRÈZE
Conseil Général

6

ANIMAUX DOMESTIQUES

COMMUNIQUE DES HARAS NATIONAUX



Dans le cadre de la protection sanitaire l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation) a, entre autres, la mission d'enregistrer les équidés (chevaux, poneys, ânes) et leur lieu de détention.

Cette déclaration obligatoire peut se faire tant sur Internet (www.haras-nationaux.fr) que sur papier

(formulaire disponible sur demande au SIRE Route de Troche BP 19231 Arnac Pompadour Cedex)

Bureau traçabilité – SIRE

Institut français du cheval et de l'équitation

Ligne accueil : 0811.90.21.31 (9h-17h au prix d'un appel local)

Fax : 05 55 97 10 40

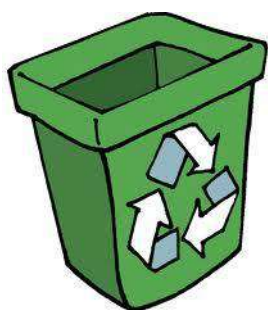
<http://www.haras-nationaux.fr>

DIVAGATION DE CHIENS

Au vu de l'article 1 de l'arrêté du maire du 17/05/2003 relatif à la circulation et à la divagation des chiens : il est expressément défendu de laisser les chiens et/ou les chats divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien. Défense est faite de laisser les chiens et/ou chats fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.



RAPPEL - Point propre



Le point propre est à disposition pour déposer les déchets tels que papier, verre, plastique. Aucun dépôt ne doit être fait hors container sous peine de poursuites. Les encombrants tels que matelas, radiateurs, électroménager, etc... doivent être déposés en déchetteries de CORREZE, EGLETONS ou TULLE aux heures d'ouvertures. (se renseigner en mairie). Dans la mesure où les règles de fonctionnement du point propre ne seront pas respectées, sa suppression pourra être envisagée.

Prévisions de travaux pour 2013

Cimetière

Sont envisagés la restauration de portions de murs menacées d'éboulement, la réfection des marches affaissées de l'escalier du petit portail et une partie de l'assainissement.

Suite à des souhaits réitérés est prévue, au columbarium, la création d'un jardin du souvenir destiné à la dispersion des cendres. Tous ces travaux se dérouleront en même temps.

Appartement du presbytère

Après la rénovation de celui du rez de chaussée celle de l'appartement de l'étage s'avérerait nécessaire ; les travaux, normalement terminés fin juillet permettront la mise en location de ce logement (remis à neuf- remis aux normes).

Enfouissement des lignes électriques et remplacement des transformateurs HTA/BTA (haute/basse tension aérienne)

Une grande partie de la Commune sera impactée par ces travaux qui, à terme, amélioreront la qualité en alimentation électrique des usagers et permettront d'éviter toutes ces coupures intempestives que nous subissons ainsi que la dépose future de la ligne aérienne existante.

Ce chantier débuté en mars pour être achevé en novembre se fera en plusieurs étapes sur les lieux suivant :

Pont Maure – Terriou – la Rivière – Vitrac (bourg) – la Chabrerie – la Graule – la Fyere – la Croix blanche, enfin direction Corrèze et Gimel.

On comptera au total 8,5 km d'enfouissement sur le territoire communal.

Quelques informations plus détaillées extraites du mémoire descriptif réalisé par Electricité Réseau Distribution France

But du projet : amélioration par enfouissement (22 km au total) de la desserte en énergie électrique des communes de Corrèze, Sarran et Vitrac et dépose future de la ligne aérienne existante*(13,5 km au total dont 7 km sur Vitrac).

*Les poteaux béton seront concassés et les poteaux bois dépollués.

Ouvrages à construire : 8 postes cabines, 4 armoires, transfos 50, 100, 400 KVA.

Précautions particulières pour la protection de l'environnement : Avec les nouveaux réseaux en souterrain l'impact sera minimum sur le milieu naturel ; la pose de systèmes antiparasites sur les réseaux aériens HTA permettra d'éviter les troubles radiophoniques.

Distribution : voies publiques empruntées sur Vitrac ; chemin rural, VC, RD142, RD143, RD135, RD135E pour un total de 8,5 km ; dépose de la ligne aérienne sur 6,4 km.

Rénovation des lieux publics

A la suite d'une réflexion menée par le Service Ingénierie du Conseil Général, le Conseil municipal aura à se prononcer sur les travaux envisagés :

- Construction d'une nouvelle cuisine avec réfectoire pour nos élèves
- Agrandissement et rénovation de la salle polyvalente et du complexe sportif
- Transfert des locaux de la mairie à la place de l'actuelle cantine

L'importance de ces projets exige que nous prenions le temps de la réflexion et suppose leur échelonnement sur plusieurs années.

Voirie : compétence Tulle Agglo

Tulle Agglo a désormais la compétence voirie sur plusieurs voies communales.

L'année 2013 devrait voir la rénovation de la VM6 03 de Terriou et le village de Terriou la VM13 01 à la limite de Montaignac.

Des travaux au village du Mons auront pour objectif de solutionner des problèmes d'évacuation des eaux pluviales.

Voierie : compétence DDT

La rénovation de CR de la Graule est prévue courant 2013.

Réserve incendie

Pour satisfaire aux exigences de la Commission de sécurité à la suite de son passage à la salle polyvalente, la Municipalité mettra en place une réserve d'eau de 120 m3 utile si nécessaire tant au lotissement qu'à la salle polyvalente.

Après étude, cette implantation se fera au niveau du lagunage.

Et si on parlait de notre eau si précieuse !

Notre eau n'a pas pour vocation première de remplir les piscines, mais elle est là pour notre vie de tous les jours.

Notre eau est présente partout dans notre vie, c'est pour cela que notre syndicat des eaux se munit de nouveaux moyens complémentaires afin d'utiliser au mieux nos ressources naturelles existantes.

Aujourd'hui nous allons réaliser l'équipement de deux forages hydrauliques de 40 m de profondeur pour assurer un complément d'approvisionnement d'eau de l'ordre de 100 m³/J. Pour acheminer l'eau des forages à la station de traitement nous allons réaliser une canalisation de liaison de 1,2km.

Ce nouvel équipement même s'il a un coût est entièrement subventionné par le SYMA 19 fruit d'une convention.

Ces travaux seront réalisés dans la zone du Mons gare en avril pour une mise en service espérée avant la période de l'été

Dès lors que le fonctionnement sera assuré une période d'analyse et de tests sera menée dans le but d'optimiser l'utilisation de nos ressources naturelles.

Comment ça marche ?



Première étape : cibler des zones souterraines favorables

Seconde étape : réaliser le forage à l'aide d'une foreuse

Troisième étape : souffler le forage pour vérifier sa capacité

Quatrième étape : équiper le forage de pompes et appareils de mesure pour distribuer l'eau



Cinquième étape : mise en service du forage et arrivée d'eau à la station de traitement des eaux et à votre robinet

Retour sur les évènements et manifestations



Inaugurations à Vitrac

A la fin de l'été dernier, la députée de la Corrèze et notre Conseillère Générale, en visite sur le terroir, arrivent à Vitrac où sont déjà présents maires du canton, gendarmes en tenue, artisans et entrepreneurs engagés dans les réalisations faites sur la Commune ainsi que les conseillers municipaux disponibles.

Première étape à La Rivière où sont présentés les travaux de réfection du mur de soutènement et de la chaussée avec les réseaux enterrés.

Retour au bourg pour l'inauguration du jardin public-aire de loisirs ; le traditionnel ruban tricolore coupé, visite du site ; les enfants qui se sont déjà approprié le lieu se joignent aux visiteurs et se prêtent aux photos.

A la salle des fêtes devant le verre de l'amitié, le discours du maire reçoit en écho ceux des élues, le tout dans une ambiance festive et décontractée.

C'est toujours une satisfaction de voir notre village ainsi honoré et soutenu, également financièrement, dans ses réalisations.



Quand l'appétit va ...



Le dimanche 2 décembre de l'année dernière le traditionnel repas offert par la Commune à ses « anciens » a permis de dresser 62 couverts dans la salle des fêtes joliment décorée pour cette occasion ; on y regrette d'une année sur l'autre l'absence de ceux qui, hélas, nous ont quittés ou qui ne participent pas pour raisons de santé.

Après l'apéritif où étaient conviés les nouveaux venus sur Vitrac pour leur permettre de faire plus ample connaissance et le discours de bienvenue du maire, le repas concocté par la maison Fraysse et dont vous pouvez voir le menu a permis de constater combien les aînés ont toujours un « bon coup de fourchette » ; l'animation musicale, chansons et danses était encore une fois assurée avec brio par notre ami Marcel Rivière et la dynamique Muriel.

Rendez-vous en novembre ou décembre prochain pour une nouvelle édition de cette manifestation très attendue de tous, agréable prélude à un hiver parfois long.

Le Club Cyclotouriste

Leur première sortie officielle



Ce Samedi matin 9 Mars, à 8 heures, il y avait effervescence aux abords de la salle polyvalente de Sarran et au Carrefour de Vitrac sur Montane. C'était le départ pour Chartrier Ferrière ou avait lieu le Critérium Départemental des jeunes cyclos. Accompagnés des éducateurs et initiateurs du club cyclotouriste et de certains parents, 12 de nos jeunes se sont présentés pour les épreuves. A 10h30, ce fut, pris en main par deux moniteurs agréés, le départ de la Rando guide en VTT, dans les sous bois du Causse. Sur des chemins, souvent caillouteux, les jeunes ont parcouru 10 km. Le repas de midi offert gracieusement au 72 participants et 30 accompagnateurs par le Comité Départemental de Cyclotourisme fut très apprécié, après l'effort fourni.

L'après midi fut consacré à la maniabilité du vélo et de nombreux jeux chrono métrés étaient proposés. Le dernier atelier était la section mécanique qui consistait à chercher plusieurs pannes sur un vélo (roue desserrée, guidon, freins).

Après un goûter, encore offert, ce fut le retour avec la satisfaction d'avoir participé à ce premier Critérium, d'avoir fait connaissance avec les jeunes d'autres clubs. Rendez vous fut pris pour le Critérium Régional, le 12 Mai à Jugeal-Nazareth.

Aide au Club



Dans le cadre du mécénat et par le biais d'un dossier de développement local monté par la caisse locale de Corrèze, l'Association Crédit Agricole Centre France a le plaisir d'aider le Club Cyclotouriste et sa nouvelle école de jeunes cyclos, à hauteur de 900 Euros.

L'aide financière de l'association Crédit Agricole Centre France contribuera à aider à la formation des jeunes avec l'achat de matériel et jeux divers pour la maîtrise du vélo, connaissance du code de la route et de la sécurité à vélo, mécanique de terrain, gestion de l'effort.

Après les discours de Jean-Pierre Feugeas, président de la caisse locale de Corrèze, et de Julien Maurière, président du Club Cyclotourisme, notons la présence de Jean-Paul Pacchioni, chargé de l'animation des caisses locales, et de Jean-Marie Champseix, directeur de la caisse locale de Corrèze.

Avec parents et enfants, tous les participants se sont réunis autour du pot de l'amitié.

Article de presse « La Montagne »

Et à l'école... Que s'est-il passé ?



Arbre de Noël

Vendredi 21 décembre, les écoles de Sarran et de Vitrac se sont réunies à la salle polyvalente de Vitrac sur Montane.

Le matin, nous avons joué à des jeux de société apportés par les élèves, puis nous nous sommes rendus à l'école de Vitrac pour regarder un dessin animé grâce au TBI.

Vers midi, nous sommes retournés à la salle des fêtes pour un apéritif en compagnie des maires, conseillers municipaux, secrétaires et employés communaux de Sarran et Vitrac.

Nous avons ensuite dégusté un repas de fête préparé par Aurélie et Gisèle, les cantinières de Vitrac et Sarran.

A 15h30 les parents sont arrivés pour assister au spectacle. Nous avons chanté 'Toi et Moi' avec les élèves de Sarran puis 'Jingle Bell Rock' à cappella.

Le Père-Noël est arrivé pour nous offrir à chacun, un cadeau qui nous a beaucoup plu. Puis nous sommes rentrés chez nous avec nos parents.



Beau succès pour le Loto des écoles

Le loto des écoles de Sarran/Vitrac sur Montane s'est déroulé à la salle polyvalente. Comme chaque année, la bonne humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. L'association des parents d'élèves remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.

Les bénéfices permettront la réalisation de différents projets pour les enfants dont, un séjour de huit jours au bord de la mer à la Martière.

Article de presse « La Montagne »



Que de découvertes ...



Lundi 4 mars, nous sommes allés aux « Archives Départementales de la Corrèze ». (Youri, Yann et Sam). « Nous avons **découvert** que les archives de Tulle représentaient toute la Corrèze. Les papiers sont conservés dans une chambre froide. » (Damien) C'est « un lieu où l'on met des vieux papiers, des vieilles affiches, des vieux documents... » (Nicolas)

« Au sous-sol, (on) nous a montré des plans et des affiches... on a appris que l'encre était fabriquée avec du sang et de la terre et qu'on écrivait sur des peaux de bête ». (Laura) « Nous avons découvert des écrits datant du Moyen Âge. » (Charline et Margaux). « Nous avons **découvert** un livret de guerre (avec les fiches de chaque soldat de la guerre de 14/18), leur nom était parfois barré. » (Marion) *NB : il s'agit du registre matricule.* « Nous avons **découvert** des informations sur Jean Viallaneix » (Valentine G.), ses «origines, son année de naissance etc... » (Héloïse)

« On nous a montré des vieilles affiches de 14/18 » (Jean Loup et Valentine E.), et même « l'affiche de mobilisation générale » (Laura), « des carnets avec des questions et des images intéressantes » (Laïla)...

Voilà en quelques mots nos découvertes.



Informations loisirs - jeunesse et sports

Les Monédières Handicap

Cette association fait savoir aux communes concernées que, pour diverses raisons, elle se trouve dans l'obligation de renoncer à organiser le huitième Critérium International de Para cyclisme sur route initialement prévu pour mai 2013.

Elle espère être en mesure d'organiser une nouvelle édition en 2014.

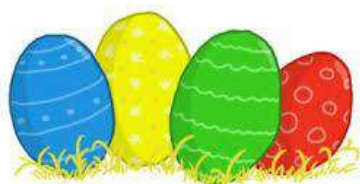
Terrain de pétanque

Les beaux jours venant, afin que les amateurs de boules puissent profiter de cette installation en nocturne, la mise en place d'un éclairage est prévue pour avril.

Remerciements

Ils s'adressent à ces bénévoles dévoués qui se reconnaîtront, l'un pour avoir remis en état le baby-foot de l'école, l'autre pour l'appui spontané qu'il apporte à divers travaux d'entretien sur la commune. Merci à eux deux.

Le comité des fêtes fait savoir :



En prélude aux vacances scolaires et dans l'esprit des précédentes « courses aux œufs de Pâques » les enfants de Vitrac scolarisés en maternelle et primaire sont invités à la « **chasse au trésor** » qui se déroulera **le samedi 13 avril à 14h** sur la place de l'église.

Pour faciliter l'organisation, les parents voudront bien inscrire leur(s) enfant(s) avant le 11 avril au :
05 55 21 40 11.

Autre rendez-vous toujours adressé aux jeunes du village : le vendredi 10 mai dans l'après-midi un tournoi de baby-foot (et jeux assimilés) aura lieu, si la météo le permet, sur l'aire de loisirs (repli sur la salle des fêtes en cas d'intempérie) ; à noter que les plus jeunes disposeront de structures adaptées.



D'autres projets sont à l'étude pour plus tard, vraisemblablement soirée Halloween, atelier gourmandise, soirée contes ...

Les informations seront données en temps utile.

Un peu d'histoire



Elie Buge, un enfant du pays

Il est encore très présent dans la mémoire des « anciens » du canton et au-delà. Nous remercions Marcel (son frère) et Marie-Thérèse Buge de nous avoir confié ce document qui retrace la vie et la carrière de ce grand pionnier de l'aviation moderne.

BUGE Élie : né le 14 février 1923 à Saint Augustin (Corrèze), décédé le 8 novembre 1967 à Biarritz (Pyrénées Atlantiques).

Saint-Augustin est un petit village du massif des Monédières. Elie est le deuxième enfant d'une famille de huit ; il entre à six ans à l'école primaire et obtient le certificat d'études en 1935.

Encouragé par ce premier succès, il obtient de ses parents l'autorisation de continuer au Cours Complémentaire et obtient le Brevet Élémentaire en 1939. Malheureusement il doit conjuguer ses études et l'obligation d'aider aux travaux des champs et, malgré son acharnement, il échoue en 1941 au concours d'entrée à l'Ecole Normale. Suite à une campagne de recrutement réalisée dans les établissements scolaires, il signe à Châteauroux, en avril 1941, un engagement volontaire dans l'Armée de l'Air.

Il est affecté au Groupe de Chasse 2/5 le 11 octobre 1941 à Casablanca (Maroc) en qualité d'élève pilote, et il séjourne au Camp Cazés, le Centre de Préparation du Personnel Navigant, dont la discipline plus que rugueuse et les conditions d'hygiène déplorables sont à même de refroidir les plus enthousiastes.

Le 17 juillet 1943 il part aux Etats-Unis pour y suivre une formation de pilote militaire. Ses aptitudes l'orientent vers la chasse et il est breveté le 8 février 1944. Ensuite il retourne au Maroc pour un complément de formation.

Il rallie les F.A.F.L. (Forces Aériennes Françaises Libres) en Grande-Bretagne le 18 novembre 1944 et suit les cours de formation de la Royal Air Force. Il est ensuite affecté au Groupe de Chasse 1/2 « Cigogne » le 2 juillet 1945, à Friedrischafen (Allemagne) en qualité de pilote opérationnel.

Le 3 août 1946 il rejoint le Groupe à Tan Son Nhut (Indochine) et participe aux opérations de guerre sur Spitfire Mk IX. Il est décoré de deux croix de guerre avec palmes.

Il obtient le certificat d'aptitude aux fonctions de chef de patrouille n°403, le 01 juin 1947.

Le 27 septembre 1948 il est affecté au Centre d'expérimentations aériennes militaires à Mont de Marsan (Landes) destiné à l'encadrement du groupe de transformations sur avion à réaction, en qualité de moniteur, il est un des premiers pilotes français à voler sur avion à réaction et participe à ce titre aux vols de convoyage vers la France des Vampires achetés en Angleterre.

Premier sous-officier à passer le mur du son, il fait connaissance avec le colonel ROZANOFF, alors chef pilote chez Dassault, qui vient à Mont-de-Marsan lui remettre la cravate « Mach 1 ». Cette rencontre aura une grande importance sur la suite de sa carrière.

Créateur d'une patrouille de voltige sur Mystère II, il est connu pour la précision de son pilotage, et ses passages très bas au-dessus de Tulle (Corrèze) et sa région ont laissé des souvenirs encore présents dans les mémoires.

Il passe au Groupe des moyens Expérimentaux 00/331 à Mont-de-Marsan le 1er mars 1956, à la section de chasse reconnaissance en qualité de pilote d'expérimentation.

Il quitte l'Armée de l'Air le 1er mai 1956 et entre dans la société Marcel Dassault. Il est breveté pilote de réception le 27 mars 1959, et obtient le brevet de pilote d'essai le 30 novembre de la même année, à l'issue d'un second stage à l'EPNER de Brétigny.

Il participe aux vols d'essai des Mystères IV, SMB2, Etendard IV, Mirage III A, B, C et E ainsi que Mirage IV. Il sera spécialisé, entre autres, dans les essais de vrille. Sa grande expérience dans ce domaine et ses conseils avisés sauveront la vie à Jacqueline Auriol lorsque celle-ci sera victime d'une vrille particulièrement méchante sur Mystère IV.

Il effectuera tous les vols de présentation du Mystère IV en Suisse lors de la compétition qui l'opposa au Hawker Hunter britannique, lequel fut finalement choisi pour des raisons financières, à l'encontre de l'avis des militaires Suisses.

Élie BUGE réalisa également tous les vols d'essai des 2 Mirages III O Australiens produits en France et participa en Afrique du Sud à la mise en service des Mirages III CZ.

Il trouvera la mort le 8 novembre 1967 à Biarritz où, suite à une extinction du réacteur lors d'une remise de gaz, il s'éjecta trop tard, en ayant pris soin de diriger son avion vers une zone non habitée.

Il totalisait 4349 heures de vol.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Médaille Militaire, de la Médaille de l'Aéronautique et de la Croix de guerre TOE.



Elie BUGE survole le Bol d'Or à Chaumeil (Corrèze) en 1965. / Photos coll. Famille BUGE

Historique des maires de Vitrac

Liste des maires de Vitrac sur Montane

1802	Léonard Dulaurent oct. 1812
nov. 1812	Jean-Baptiste de Rodorel de Seilhac 1825
1826	Léonard de Baluze du Maine 1830 écuyer, ancien magistrat
1830	Pierre Val (1792-1874) Chevalier de la Légion d'honneur 1871 propriétaire à Lavergne
1871	Jean Félix Val (1815-1898) 1880 voyer, propriétaire, homme d'affaires
1881	François Val (1854-1932) Chevalier de la Légion d'honneur 1931 propriétaire, agriculteur
1932	Jean Tindas 1935
1935	Sylvain Miginiac 1959
1959	Gilbert Faurie 1982
1982	Marcel Bachellerie 2011
2011	Bernard Malaurie

Mais comment Léonard Dulaurent et ses successeurs ont-ils accédé à la fonction ?

A chaque époque sa particularité :

- de 1799 à 1848 (du Consulat à la Monarchie de juillet) : les maires sont nommés par les préfets pour les communes de moins de 5 000 habitants,
- sous la Seconde République (1848-1851) : les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants ; ailleurs ils sont nommés par les préfets,
- de 1851 à 1871 (Second Empire) : les maires sont nommés par les préfets pour les communes de moins de 3 000 habitants,
- de 1871 à nos jours :

Le maire est élu par le conseil municipal (dans les chefs-lieux et dans les villes de plus de 20 000 habitants il reste nommé par le préfet), avec la loi d'avril 1884 le maire et ses adjoints sont élus par le conseil municipal quelle que soit l'importance de la commune (à l'exception de Paris où le maire est élu à partir de 1977), le mandat de 4 ans est porté à 6 ans en 1929.

Sous Vichy, selon l'importance de la commune le maire est élu par le conseil municipal ou nommé par le préfet ou le gouvernement.

Cloche de la Fyere

Placée au clocher de Vitrac
Prise toute nue et sans battans
A pesé en metal 87 livres

1786

Le mois de decembre dernier nous curé soussigné assisté de M. le chevalier de la praderie de Chaleis Brigadier des Gardes du corps et syndic fabricant de l'église de Vitrat avons fait placer a la troisième loge du clocher la cloche de la chapelle de la fyere qui depuis la ruine de ladite chapelle était en dépôt chez fyere du dit village après en avoir obtenu la permission et l'agrément du prince signé Després sonintendant résidant a Brive en datte du second novembre dernier et placé avec les papiers de la cure de Vitrat et avons fourni en notre dite qualité une déclaration au prince et aux habitants dudit village de la fyere par lequel la paroisse sera tenue de remettre la dite cloche au cas seulement ou le dit village ferait retablir et remettre en bon état la susdite chapelle, la foi de quoi j'ay crû devoir consigner dans le monument public la concession de la dite cloche et les conditions y stipulées pour les transmettre a la postérité a Vitrat ce second de l'an 1786.

Soumalle ?
Curé de Vitrat

Les quelques précisions qui suivent ne seront sans doute pas de trop.

Le syndic

Sous l'Ancien Régime c'est un notable chargé de représenter, d'administrer et de défendre les intérêts d'une paroisse ou d'une communauté rurale. Dans le cas d'une paroisse il est généralement élu par une assemblée de chefs de famille de la paroisse.

La fabrique

Le terme désigne à la fois les biens et les revenus d'une paroisse ainsi que l'organisme chargé de les gérer. Celui-ci est constitué d'une ou de plusieurs personnes élues par les paroissiens : simple procureur fabricant dans les paroisses rurales, corps de marguilliers et fabriciens dans les paroisses urbaines.

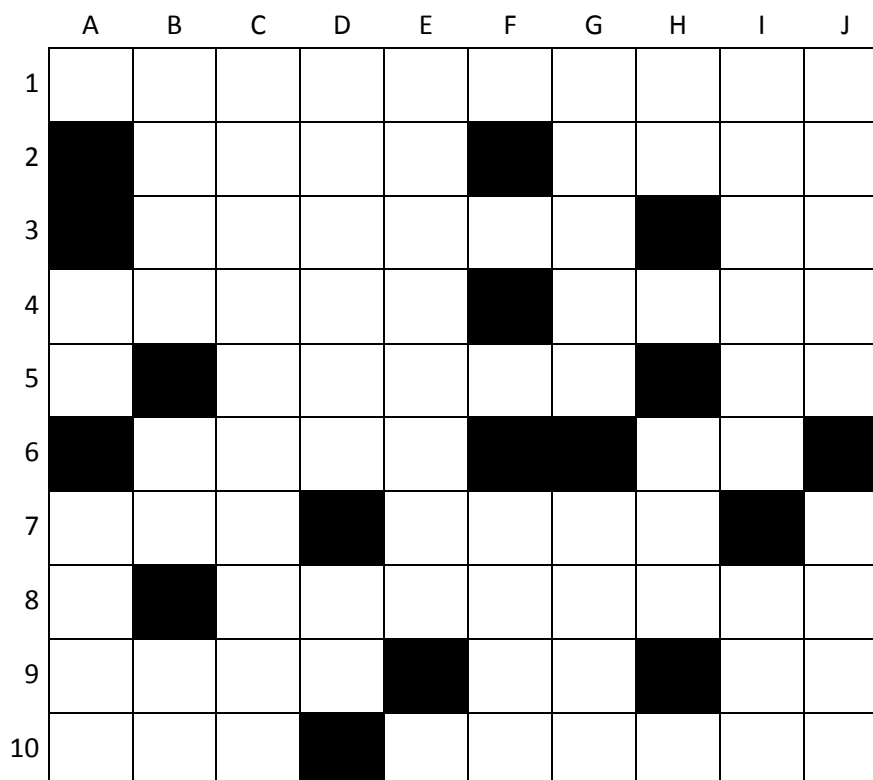
Les biens de la fabrique considérés comme biens d'Eglise sont inaliénables.

Ils sont constitués de **biens extérieurs** : maisons, terres affermées, cens en argent ou en nature, rentes provenant le plus souvent de donations anciennes et de **biens intérieurs** : casuel (revenus attachés aux fonctions ecclésiastiques), quêtes et offrandes, location des bancs, prix fixés pour l'utilisation des cloches, tentures et ornements.

Plus ou moins importants selon les paroisses, ces revenus servent à entretenir en partie les églises et à couvrir les frais du culte.

Les comptes de la **fabrique** sont surveillés par les représentants de l'administration diocésaine ; les contestations se règlent devant les tribunaux royaux.

Les mots croisés de Maître Daniel



Solutions en fin de journal

HORizontalement

- Trois dans l'histoire, seuls au niveau des boules.
- Sa route coule sur l'eau - la force nous affaiblit, dit-on.
- De la **famille** du 1 – Un « B » le fait roi.
- Démonstratif – Sacrée en 1916.
- Pli – Sur le diplôme.
- A cours au Mexique – Un sac pour le maigre.
- En tête de liste – Autour des pâtés.
- Même plus mal.
- Ne se fait pas les yeux fermés – mot d'enfant – Fait tapisserie.
- Esau en fit tout un plat – Fait partie de la **famille**.

VERTICALEMENT

- C'est cela – La **famille** y trouve sa pitance.
- Céréale – Nombre rond – Vieille cité.
- Entreprises parfois risquées.
- Prénom royal - Bas de gamme
- Qualifie le régime alimentaire de la **famille**.
- Réceptacle de voix.
- Nouvelle – Dans un sens, impossible à faire pour le chauve.
- Possédée – numéro 117.
- Font partie de la **famille** – Fait le tour du stade.
- On y logeait la **famille** – Cadeau d'Henri à Diane.

Et si l'on riait un peu...



Chez un marchand de vin, l'ancien testeur de vin est décédé et le directeur cherche à le remplacer.

Un ivrogne, à l'allure très sale est venu pour le poste.

Le directeur du magasin cherche à s'en débarrasser.

Il lui donne un verre de vin.

L'ivrogne boit et dit : **« C'est un muscat, trois ans d'âge, provient du nord et a été mûri dans un conteneur en métal. Bas de gamme, mais acceptable. »**

« D'accord, dit le patron. »

« Un autre verre ? » lui demande-t-il.

L'ivrogne boit et dit :

« C'est un cabernet, huit ans d'âge, provient du sud-ouest, mûri dans un baril en chêne à 8 degrés. Demanderait trois autres années pour de meilleurs résultats. »

« Exact, dit le patron. »

Un troisième verre... **« C'est un pinot blanc champagne, très coté et exclusif »,** dit l'ivrogne calmement.

Le directeur est épaté.

Ce dernier fait un signe à sa secrétaire de suggérer quelque chose d'autre.

Elle sort du bureau et revint avec un verre rempli d'urine.

L'ivrogne y goûte et dit : **« Elle est blonde, 26 ans, enceinte de trois mois et si vous ne me donnez pas le job, je vais donner le nom du père. »**

Jean était célibataire. Il vivait avec son père et travaillait pour l'entreprise familiale.

Quand il réalisa qu'il allait hériter de la fortune de son père malade, il décida qu'il devait trouver une femme pour partager sa fortune.

A une soirée d'affaires, il remarqua la plus belle femme qu'il n'ait jamais vue.

Sa beauté naturelle lui coupait le souffle.

Il s'approcha d'elle et lui murmura : **« J'ai peut-être l'air d'un homme ordinaire, mais d'ici quelques semaines mon père va mourir et j'hériterai de 200 millions. »**

Impressionnée, la femme demanda sa carte de visite, et trois jours plus tard... elle épousa le père malade !!!

Moralité : en affaire, les femmes sont bien meilleures que les hommes !!!

Une vieille religieuse qui vivait dans un couvent à côté d'un chantier de construction remarqua le langage grossier des travailleurs et décida de passer du temps avec eux pour corriger leur façon de parler.

Elle décida donc de prendre son déjeuner avec les travailleurs pour parler avec eux.

Elle mit son sandwich dans un sac en papier et alla à l'endroit où les hommes mangeaient.

Elle s'approcha du groupe et avec un grand sourire dit :

« Eh, les hommes, savez-vous qui est Jésus-Christ ? »

Ils secouèrent la tête et se regardèrent l'un et l'autre d'une manière très confuse.

Un des travailleurs cria : **« y a ti quéqu'un qui connaît Jésus-Christ ? »**

Un des travailleurs demanda : **« Pourquoi ? »**

Le travailleur répondit : **« Parce que sa femme est ici avec son casse-croûte ! »**



AGENDA – VIE ASSOCIATIVE

-
-
- **Samedi 12 avril 2013 14 H – CHASSE AU TRESOR – Place de l'Eglise**
(Comité des Fêtes)

-
- **Samedi 10 mai 2013 – TOURNOI DE BABY FOOT – Aire de Loisirs**
(Comité des Fêtes)

Vendredi 7 juin 2013 à 20h30 – Concours de belote – Salle des fêtes
(Compagnons de la Montane)

- **Jeudi 10 octobre 2013 – REPAS CANTONAL DES AINES RURAUX**
(Compagnons de la Montane)

- **Dimanche 3 novembre 2013 à 14h - Concours de belote – Salle des fêtes**
(Compagnons de la Montane)

- **Dimanche 8 décembre 2013 à 14h – Loto – Salle des fêtes**
(Compagnons de la Montane)

Solutions mots croisés

Horizontalement :

1. COCHONNETS
2. RHUM – EURO
3. GAGNOU – UU
4. CELUI – VOIE
5. LEVEE – ES
6. PESO – OS
7. AIN – RUES
8. GUERISON
9. GUET – NA – LE
10. ERS – VERRAT

Verticalement :

- A. CA – AUGÉ
- B. ORGE – PI – UR
- C. CHALLENGES
- D. HUGUES – UT
- E. OMNIVORE
- F. URNE
- G. NEUVE – EIAR
- H. EU – OSS
- I. TRUIES – OLA
- J. SOUES – ANET

Tél : 05 55 21 33 51

Fax : 05 55 27 08 42

Mobile : 06 08 95 35 67

Lundi : 9h – 12h

Mardi : 9h – 12h et 13h – 17h

Jeudi : 9h – 12h et 13h – 17h30

Vendredi : 9h – 12h et 13h – 17h30

Samedi : 9h – 12h

Le secrétariat est fermé les mercredis.

NUMEROS UTILES ET D'URGENCE

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
SAMU	15
N° EUROPEEN	112
HOPITAL DE TULLE	05 55 29 79 00
CABINET MEDICAL DE CORREZE	05 55 21 29 29
PHARMACIE DE CORREZE	05 55 21 30 09
PREFECTURE	05 55 20 55 20
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CORREZE	05 55 21 31 99